

[Handicap et autonomie : des enjeux d'inclusion... y compris dans les statistiques](#) [1]

L'observation statistique du handicap et de l'autonomie repose en premier lieu sur les enquêtes spécifiquement dédiées, complètes mais menées tous les 10 ans environ. Les nouvelles enquêtes de cette série, constituant le dispositif « Autonomie », ont débuté fin janvier 2021. L'observation statistique s'appuie aussi sur de nombreuses autres sources plus fréquentes mais plus partielles, produites par une grande diversité d'organismes. Plusieurs évolutions vont permettre un suivi plus complet et plus régulier des conditions de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie : le déploiement, dans un nombre croissant d'enquêtes, d'indicateurs permettant de repérer ces personnes ; la création prochaine de deux nouvelles bases croisant les données administratives de divers organismes gestionnaires : l'une sur les prestations versées aux individus (projet « RI-Autonomie »), l'autre sur les structures médico-sociales (base « BADIANE »). Enfin, la coordination entre les divers producteurs de données statistiques se renforce, avec la création d'un groupe dédié fin 2020.

[En savoir plus \(Insee\)](#) [2]

**Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/handicap-et-autonomie-des-enjeux-d%E2%80%99inclusion%E2%80%A6-y-compris-dans-les-statistiques>

[2] <https://blog.insee.fr/handicap-et-autonomie-des-enjeux-dinclusion-y-compris-dans-les-statistiques/>